

ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ENAC

QU'EST-CE QUE L'ENAC ?

L'ENAC a pour mission d'assurer la formation initiale et le perfectionnement des cadres et principaux acteurs de l'aviation civile. Véritable "université" de l'Aviation Civile, l'ENAC propose une grande diversité d'activités, destinées à répondre aux besoins des secteurs public ou privé, en France et à l'étranger. Elle a su profiter de son environnement exceptionnel pour nouer des liens étroits avec les grands industriels de l'aéronautique et de l'espace, avec des laboratoires de recherche, avec de nombreuses universités étrangères. L'ENAC forme des ingénieurs ENAC, des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, des techniciens des études et de l'exploitation de l'aviation civile, des élèves pilotes de ligne et des agents d'exploitation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'ingénieur ENAC intervient dans les domaines de la conception, de la réalisation et de l'exploitation des systèmes ou de services de transport aérien. Cette vocation requiert un ensemble de connaissances scientifiques et techniques d'une part, économiques, sociales et humaines d'autre part. L'ingénieur ENAC est l'expert polyvalent de l'aéronautique.

UNE APPROCHE DES CONTENUS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en trois années universitaires. Le premier semestre est un tronc commun des enseignements. A partir du second semestre, des enseignements différenciés se mettent en place en fonction des trois dominantes : Télécommunications aéronautiques, Informatique et trafic aérien, Techniques aéronautiques. Il existe plusieurs stages durant les études : un stage de type « connaissance de l'entreprise » en fin de 1^{ère} année, de type « assistant ingénieur » en fin de 2^{ème} année (recommandé). Le stage de fin d'études, d'une durée de 22 semaines minimum est effectué pendant le dernier semestre de scolarité.

	Télécommunications aéronautiques	Informatique & trafic aérien	Techniques aéronautiques
Sciences humaines		3%	
Sciences sociales		5%	
EPS		3%	
Anglais		10%	
Option et Electif*	10%	5%	8%
Mathématiques	10%	8%	8%
Sciences et techniques aéronautiques et spatiales	12%	23%	44%
Sciences et techniques de l'ingénieur	47%	43%	19%

*Electif : enseignement choisi par l'élève indépendant de la spécialité et de l'option

LES MODALITES D'ADMISSION

	Statut civil
Math Physique	40
Physique Chimie	20
Prépa physique et sciences de l'ingénieur	27
CPP	3
DEUG	1

Les élèves issus du CPP accèdent à l'école sur la base d'un contrôle continu.

LES DEBOUCHES

SECTEURS D'ACTIVITE	EN %	TYPES DE METIERS/FONCTIONS	EN %
Aéronautique et espace	64	Recherche et développement	36
Informatique et électronique	20	Production	7
Mécanique et matériaux	5	Etudes, conseils, audit	30
Organismes d'Etat	8	Informatique	24
Enseignement et recherche	3	Administration, gestion	3

L'ingénieur civil ENAC pourra travailler en tant qu'ingénieur d'études, ingénieur recherche et développement ou chef de projet.

LA RECHERCHE ET LES RELATIONS INDUSTRIELLES

L'agglomération toulousaine abrite tous les grands noms de l'industrie aéronautique et spatiale : Airbus Industrie, Thales Alenia Space, EADS, Astrium, CNES, Latécoère. Cet environnement est particulièrement approprié aux activités de l'ENAC. Les recherches de haut niveau s'appuient sur un double partenariat : des Académiques reconnus pour leurs compétences scientifiques (Ecoles Doctorales et Communauté scientifique de Midi-Pyrénées) et des Industriels (Airbus, Thalès, Alcatel, ...) ou des organismes publics (DGAC, Eurocontrol, ...) reconnus pour leurs compétences professionnelles.

COORDONNEES DE L'ECOLE

ENAC
7 avenue Edouard Belin
BP 54005 – 31055
Toulouse Cedex 4
Tél. +33 (0)5 62 17 40 00
Fax. +33 (0)5 62 17 40 23

COURRIEL :
SITE : www.enac.fr